



# Service Réparation

publié le 10/06/2015 - mis à jour le 09/02/2024

## Descriptif :

Présentation du service maintenance du CRES.

## Sommaire :

- Procédure de prise en charge du matériel

**Faites réparer votre matériel défectueux au CRES : multimètre, thermomètre, balance, oscilloscope, alimentation, générateur, microscope, pH-mètre ...**

### ● Procédure de prise en charge du matériel

Le matériel pourra être soit envoyé au CRES soit déposé dans l'une des plateformes de transit du CRES.

#### Envoi du matériel au CRES :

L'établissement pourra expédier le matériel au CRES à l'adresse suivante :

Lycée Victor Hugo – CRES, 10 rue Victor Hugo, 86000 Poitiers.

#### Dépôt du matériel :

**Il est impératif de prendre contact avec la personne responsable de la plateforme avant dépôt.**

L'établissement pourra également déposer le matériel dans l'une des plateformes de transit du CRES :

▶ la Plateforme du Lycée Paul Guérin de Niort (79) gérée par le Laboratoire Physique Appliquée

Contact : Géraldine DEMARD / [Geraldine.Demard@ac-poitiers.fr](mailto:Geraldine.Demard@ac-poitiers.fr) / 05 49 34 22 22

▶ la Plateforme du Lycée Dautet de la Rochelle (17) gérée par le Laboratoire de Physique-chimie.

Contact : Isabelle HESS / [isabelle.hess@ac-poitiers.fr](mailto:isabelle.hess@ac-poitiers.fr) / 05 46 28 05 70

▶ la Plateforme du Lycée Marguerite de Valois d'Angoulême (16) gérée par le Laboratoire de Physique-chimie.

Contact : Arnaud Dépeint / [arnaud.depeint@ac-poitiers.fr](mailto:arnaud.depeint@ac-poitiers.fr) / 05 45 97 85 37

▶ la Plateforme du Lycée Victor Hugo (86) gérée par le C.R.E.S.

Contact : [cres@ac-poitiers.fr](mailto:cres@ac-poitiers.fr) / 05 49 41 93 82

#### Fiche de réparation :

Chaque colis devra impérativement être accompagné d'une fiche de réparation qui permet d'identifier les pannes et de faciliter les dépannages :

 [Fiche de réparation 2023](#) (PDF de 291.3 ko)

#### Tarification :

Tarification forfaitaire à l'appareil :

Forfait réparation 1 : 5,00 € pour les appareils suivants : multimètres, thermomètres, balances, pH-mètre ....

Forfait réparation 2 : 10,00 € pour appareils suivants : alimentations, générateurs ....

Forfait réparation 3 : 15,00 € pour les appareils suivants : microscopes, oscilloscopes ....

Si le matériel n'est pas réparable, il sera conservé au CRES et la prestation ne sera pas facturée. Toutefois, il pourra être restitué à l'établissement sur demande, les frais de transports seront alors à la charge de l'établissement.

Si la réparation dépasse le forfait, un devis sera adressé à l'établissement.

**Retour du matériel :**

Après réparation, le matériel sera :

- ▶ soit réexpédié à l'établissement adhérent : frais de transports à la charge de l'établissement,
- ▶ soit déposé dans l'une des plateformes de transit : frais de transport pris en charge par le CRES.



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.